

Tout savoir sur les "commissions Unik" (ou "ateliers de travail" en ligne)

Afin de pouvoir très rapidement faire, aux "yeux" de tous, la démonstration qu'il est dès aujourd'hui possible de mettre à profit les nouveaux logiciels de collaboration en réseau (Skype, Teamviewer, Webex...) pour potentiellement "faire fruit" des "talents", où qu'ils puissent se situer sur la planète, l'Association Unik.tv propose à toutes les "bonne volonté Unik" de faire possiblement un "don", en complément du "geste financier" préalablement fait par le biais de leur cotisation annuelle de membre.

En effet, la première grande originalité (Unik) du projet est ici de solliciter la communauté de ses membres "internauts "consom'@cteurs" afin qu'ils participent, avec les partenaires et initiateurs du projet (membres de l'actuel "Bureau de Direction 2010") à organiser et mettre en œuvre (par l'intermédiaire de sessions de collaboration en "vidéo-web-conférence") les dix premières "commissions* de pilotage" du projet, qui auront pour mission et objectif de construire ensemble et mettre définitivement en ligne, la première Net-TV intelligente et participative, dédiée à la consom'@ction et aux terroirs dynamiques, à savoir : www.unik.tv. - V1

* **N.B.** : Il est important de noter que les commissions présentées ci-après seront composées d'un "mix" de personnes compétentes et complémentaires (professionnelles ou "simples citoyens éclairés") afin que chacune d'entre-elles puisse déterminer en toute impartialité les nécessités, pour l'Association, de faire ou non appel à des prestataires extérieurs, dans le cadre du développement du projet Unik.tv.

Ainsi, en la matière, les commissions seront invitées à possiblement privilégier le recours à des ressources externalisées, surtout lorsque cette prise de position ne sera pas plus "coûteuse" pour l'Association et que cela lui évitera d'avoir à "réinventer la roue" et/ou sera "porteur de richesses" et d'emplois sur le "terrain", au sein des différents "terroirs Unik" concernés.

Sur ce dernier point, il faut également noter que, seule la "Commission de sélection des partenariats et fournisseurs officiels", sera fondée pour statuer, au final, sur les "partenaires et prestataires (préalablement sélectionnés et proposés par les différentes commissions) que l'Association retiendra.

Dans un premier temps (et sous réserve de la nécessité d'en créer de nouvelles) les "commissions Unik" se répartiront donc en 10 "ateliers de travail" et se définiront possiblement de la manière suivante :



1. La Commission de pilotage stratégique

Profil des membres recherchés : cette commission vise à prioritairement réunir des personnes ayant déjà des responsabilités dans des structures publiques ou privées, en particulier, compétentes dans les domaines : de la gestion de médias ou d'entreprises de presse et de communication ; de la production audiovisuelle et de l'édition multimédias ; d'activités High-Tech ; de services informatiques et Internet ; de l'enseignement et de la formation professionnelle (voire du e-learning) ; de l'artisanat et du commerce (voire du e-commerce) ; du marketing (voire du e-marketing) ; de la communication et de la publicité (voire de la e-publicité) ; de la gestion de projets ; de la prospective ; de la gestion administrative et financière...

Nombre de membres : minimum 15 – maximum 25.

Missions : cette commission "chapeaute" les autres commissions et, de ce fait, participera, en étroite liaison avec chacune d'entre-elles, à sélectionner et à gérer la mise en action progressive des "télé-services" de la plate-forme Unik.tv, en évaluant la "pertinence" et/ou la "rentabilité" de chacun d'entre-eux.

Elle veillera également à étudier les meilleures solutions pour structurer et planifier une "croissance raisonnée" de Unik.tv. Dans ce cadre, elle s'emploiera à particulièrement bien identifier et mettre en œuvre les "meilleurs modèles économiques" qui permettront d'assurer au projet Unik.tv, les futurs revenus et moyens de ses "ambitions", tels que le développement : des adhésions ; des subventions ; des partenariats publics ou privés ; des prestations "télé-services Unik" ; des salons et boutiques Unik en ligne ; des produits dérivés Unik ; des ventes privées et/ou aux enchères ; des espaces publicitaires...).

Enfin, elle accompagnera le déploiement de la "V1" de la plate-forme Unik.tv dans ses premiers mois d'exploitation et tentera de définir un plan "d'essaimage" du modèle Unik.tv, au sein des territoire de France, d'Europe et, possiblement, à terme, dans le monde entier.

Durée de la mission : A partir du 30 juin 2010 (au plus tard) jusqu'à la mise en œuvre de la "V1" de la plate-forme Unik.TV.

Fréquence minimale des réunions de la commission¹ : 1 fois tous les 15 jours (ou plus, si nécessaire, pendant toute la durée de la mission) pour une durée de chaque réunion en ligne comprise entre 1 et 2 heures.

Résultats : la commission devra fournir au "Bureau de Direction" de l'Association (au minimum une fois par mois) un compte rendu de ses travaux ainsi que des préconisations d'orientation du projet ("feuille de route mensuelle"). A l'échéance finale de sa mission elle aura à fournir, sous la forme d'une "feuille de route annuelle", un document de préconisations et de synthèse (incluant des recommandations quant à l'organisation future (au minimum pour l'année 2011) des ressources internes et/ou externes que Unik.tv se devra de mobiliser pour parvenir à mener à bien son projet.

¹ Si nécessaire, chaque commission pourra décider en interne d'augmenter ou espacer la fréquence de ses réunions. Au final, l'essentiel étant que chacune d'entre-elles s'acquitte des missions et des résultats attendus.

2. La "Commission technique"

Profil des membres recherchés : cette commission vise à principalement réunir un "mix" de compétences techniques et de gestion de projets dans les domaines de l'audiovisuel, de l'Internet, de l'informatique et des télécoms.

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- Participer, en relation avec les autres commissions, à la conception des futurs "télé-services" de Unik.tv concernant, notamment, sa Web TV ainsi que ces espaces : de télé-formation ; de télé-shopping intelligent ; de partages d'informations et de contenus vidéo ; de forum ; de "web conferencing"... qui seront absolument nécessaires pour la mise en ligne et le fonctionnement durable de sa plate-forme de type "web 2.0".
- Identifier l'ensemble des solutions réseaux ou logicielles existantes qui pourraient facilement apporter un support "clé en main" au projet Unik.tv.
- Développer des liens et des partenariats avec la "communauté des développeurs de logiciels libres de l'Internet" ainsi qu'avec les écoles et organismes de formations spécialisés dans les développements informatiques et réseaux, afin d'organiser la R&D concernant les technologies potentiellement nécessaires aux futurs déploiements des "télé-services Unik".
- Identifier et préconiser les ressources technologiques et humaines (internes et/ou externes) indispensables à Unik.tv, pour le développement de sa Net-TV, de ses télé-services et de son "réseau social des membres Unik".
- Accompagner le déploiement technique de Unik.tv dans ses premiers mois d'exploitation.

Durée de la mission : Idem commission N°1.

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

3. La "Commission de Rédaction et de Production Net - TV"

Profil des membres recherchés : journalistes de tout secteur de la Presse et des médias ; Journalistes Reporter d'Images (JRI) ; reporters-photographes ; réalisateurs TV et vidéo ; "experts - consultants" disposant de savoir-faire et d'expertises en relation avec les différentes thématiques du Développement Durable, de la consommation et des domaines culturels et artistiques ; enseignants, formateurs, éducateurs, spécialisés dans l'enseignement auprès des jeunes journalistes ou techniciens de l'audiovisuel ; éditeurs et "citoyens consommateurs éclairés" qui publient des médias en ligne (newsletters, blogs, sites web...).

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- définir, aussi précisément que possible, le positionnement et les "contours" de la ligne éditoriale des médias d'information de Unik.tv et, de fait, d'en être "le gardien" jusqu'à sa mise en œuvre.
- valider la "grille de programme type" de la Net-TV Unik, en termes de : thématiques à traiter ; d'organisation et de hiérarchisation de l'information ; "d'événements" à créer et/ou à couvrir ; de "fréquences de production et de publication" de ses contenus d'information...
- définir les différentes formes que pourront prendre la publication de ses contenus : rédactionnels ; photos, radios ou vidéos reportages ; animations d'images et photos immersives ; émissions "télé-débats" en ligne et en direct... ainsi que les principaux vecteurs par lesquels les différents contenus d'information seront possiblement diffusés : blogs, sites web, terminaux mobiles, DVD, chaînes TV...
- prévoir comment développer de la coproduction et/ou de la "syndication" de contenus avec des partenaires médias (ou autres) ainsi que de réserver une partie de son "antenne" à des contenus d'information et de reportages "extérieurs" (possiblement proposés par des "membres Unik" et produits par des partenaires ou tierces personnes et entités, sans relation initiales et directe avec Unik.tv).
- Etudier comment la Net-TV Unik pourrait, d'une part, organiser son déploiement en régions, "terroir par terroir", en s'appuyant sur un réseau de "correspondants" et de techniciens locaux potentiellement constitués : en associations ou écoles spécialisées dans la formation de journalistes et/ou de techniciens audiovisuels ; en sociétés de productions audiovisuelles et multimédias : en entreprises de presse et de médias... et, d'autre part, en liaison avec la "commission de télé-formation intelligente", comment elle pourrait proposer, par elle-même, un "centre de ressources média" disponible en ligne, intégrant un accès réseau à ses bases de données de contenus audiovisuels ainsi qu'à des modules de formations à distance (concernant ses domaines de compétence).
- faire des préconisations quant aux ressources techniques et humaines (internes ou externes) nécessaires pour faire fonctionner au "quotidien" et de manière "durable" la Rédaction et la Production de la Net-TV Unik et, spécialement en liaison avec la "Commission technique" de collaborer avec elle pour identifier et valider les meilleures solutions technologiques pour optimiser la gestion et la diffusion de ses contenus, via tous les réseaux numériques (Internet, mobiles, TV...).
- Participer (pour avis consultatifs) aux premiers "Conseils de Production et de Rédaction de Unik.tv".

Durée de la mission : Idem commission N°1

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

4. La Commission pour l'étude et le développement des "télé-formations intelligentes" à distance

Profil des membres recherchés : cette commission visera à réunir des experts et des compétences dans les domaines de l'enseignement, de la formation professionnelle, en particulier des personnes qui détiennent déjà un savoir-faire et/ou une expertise dans les différents domaines du Développement durable, de la Consom'action, de l'artisanat et des arts et/ou qui exercent déjà des activités de "télé-travail" et/ou de "télé-enseignement" et/ou qui ont déjà une expertise dans le développement de plate-formes ou de logiciels pour servir des actions pédagogiques, directement en ligne sur Internet.

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- Faire un état des lieux des services de télé-formation (e-learning) existants que Unik.tv pourrait rapidement "syndiquer" et promouvoir au sein de sa plate-forme : www.unik.tv.
- Préconiser les entités et organisations des activités d'enseignement, de formation et de télé-formation à distance avec lesquelles Unik.tv aurait spécifiquement intérêt à conclure des accords de partenariats.
- Définir les principes généraux des partenariats que pourrait conclure Unik.tv dans ces domaines d'activité.
- Etudier les thématiques des télé-formations intelligentes et innovantes (qui n'existent pas à ce jour) que Unik.tv pourrait possiblement développer et proposer à ses adhérents.
- Identifier, sélectionner et préconiser des ressources (techniques et humaines) appropriées afin que tout ou partie des missions de cette commission puissent, à terme (après cessation de ses activités) être directement pris en charge par Unik.tv, de manière autonome (que ce soit en interne ou par le biais de partenaires et prestataires externes).

Durée de la mission : Idem commission N°1

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

5. La Commission pour l'étude et le développement du "télé-shopping intelligent".

Profil des membres recherchés : cette commission rassemblera d'abord des consom'@cteurs convaincus et d'ores et déjà actifs ainsi que des professionnels "experts" participants à des organisations publiques ou privées, ayant des activités en relation avec le Développement Durable et/ou la Consom'action, en particulier, pour ce qui concerne les domaines : de l'information aux consommateurs et aux consom'acteurs ; du commerce en ligne (spécifiquement dans les secteurs artistiques de toute nature et du e-commerce "responsable") ; de la banque, de l'assurance ; de l'éco-construction ; des énergies nouvelles et renouvelables ; des transports verts ; de l'agriculture éco-responsable et des AMAP ; de l'éco-tourisme ; de la gastronomie bio et/ou des terroirs ; des services d'aide à la personne (en particulier pour les handicapés et les personnes âgées) ...

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- Faire un état des lieux concernant les sites existants, d'ores et déjà consacrés à la consom'action ou au e-commerces "responsables", que Unik.tv pourrait ultérieurement "syndiquer" et promouvoir au sein de sa plate-forme : www.unik.tv
- Préconiser les entités et organisations de ces domaines d'activité avec lesquelles Unik.tv aurait spécifiquement intérêt à conclure des accords de partenariats.
- Définir la nature du "télé-shopping intelligent" que Unik.tv pourrait possiblement développer et ultérieurement proposer à ses adhérents en particulier et aux internautes, en général.
- En relation avec la commission de développement et de valorisation des "terroirs Unik", étudier comment mettre en ligne les premières "télé-boutiques Unik" en s'appuyant possiblement sur des partenariats avec des structures et réseaux existants, dans le domaine de la consom'action.
- En relation avec la commission technique, identifier, sélectionner et préconiser des ressources (techniques et humaines) appropriées afin que tout ou partie des missions de cette commission puissent, à terme (après cessation de ses activités) être directement pris en charge par Unik.tv, de manière autonome (que ce soit en interne ou par le biais de partenaires et prestataires externes).

Durée de la mission : Idem commission N°1

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

6. La Commission de développement et de valorisation des "terroirs"

Profil des membres recherchés : cette commission est principalement composée de professionnels des secteurs publics et privés ainsi que de personnes compétentes dans les domaines : de la presse et des médias régionaux ; de la préservation et de la valorisation du patrimoine (au sein des collectivités territoriales et des musées) ; du tourisme (et en particulier dans l'éco tourisme) ; de l'hôtellerie – restauration bio et/ou de "terroir" ; de l'artisanat ; de l'agriculture bio ou "raisonnée" ; de la viticulture ; de la production maraichères bio ou "raisonnée", des AMAP..

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- Faire un état des lieux des organisations et des réseaux existant sur le plan national (métropole , DOM et TOM) qui sont chargés (région par région), d'une part, de la promotion de la culture, des arts, des patrimoines et des produits du "terroir" et/ou, d'autre part, qui sont actifs dans des actions de "terrains" concernant le Développement Durable.
- Identifier, région par région, les principaux sites web, portails d'informations et médias de toute nature, consacrés à la promotion des "terroirs" et/ou au Développement Durable, que Unik.tv pourrait syndiquer et promouvoir au sein de sa plate-forme : www.unik.tv.
- Repérer et sélectionner au sein des régions des "savoir-faire Unik" dans les domaines des arts, de l'artisanat, de la gastronomie, de l'agriculture raisonnée, de "l'art de vivre"... ainsi que des " innovations et initiatives Unik" en matière de Développement Durable et de Consom'action.
- développer des partenariats profitables avec les entités concernées (en faisant fruit des enseignements de "l'expérience pilote tele@rendez-vous" réalisée au sein d'un des "terroirs" de la Côte d'Azur) de manière à pouvoir établir un futur plan de production (2010/2011) des "tele@rendez-vous des terroirs dynamiques", au sein d'autres territoires ("de France et de Navarre").
- promouvoir, auprès des organisations et des collectivités territoriales (avec lesquelles elle pourrait avoir contact) les "télé-services Unik" les plus pertinents pour "dynamiser" leurs terroirs respectifs tels que, par exemple : "les télé-rendez-vous Unik des consom'acteurs" ; "les "télé-boutiques Unik" ; "les télé-magazines d'information Unik" ; les "télé-visites immersives Unik" ... ;
- Identifier, sélectionner et préconiser des ressources (techniques et humaines) appropriées afin que tout ou partie des missions de cette commission puissent, à terme (après cessation de ses activités) être directement pris en charge par Unik.tv, de manière autonome (que ce soit en interne ou par le biais de partenaires et prestataires externes).

Durée de la mission : Idem commission N°1

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

7. La Commission de développement des partenariats ("lobbying") auprès des institutions publiques, associations et fondations

Profil des membres recherchés : cette commission sera principalement composée de citoyens, de salariés, de dirigeants, d'élus qui sont parties prenantes de structures publiques : écoles ; hôpitaux ; grandes administrations ; collectivités territoriales ; associations et fondations spécialement concernées par le développement Durable et la Consom'action...

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- identifier toutes les formes d'aides et de subventions publiques (sur le plan local, régional, national et européen) que l'Association Unik.tv pourrait solliciter.
- Répertorier les principaux sites web, portails d'informations et médias de toute nature, consacrés à la promotion des institutions publiques, associations et fondations... que Unik.tv pourrait syndiquer et promouvoir au sein de sa plate-forme : www.unik.tv.

Promouvoir les activités et les télé-services de Unik.tv auprès des organismes publics ainsi que des autres associations et fondations actives dans le Développement Durable et/ou dans la consom'action.

- Identifier et définir les formes de partenariats que Unik.tv pourrait conclure avec ces institutions publiques et associatives.
- Identifier, sélectionner et préconiser des ressources (techniques et humaines) appropriées afin que tout ou partie des missions de cette commission puissent, à terme (après cessation de ses activités) être directement pris en charge par Unik.tv, de manière autonome (que ce soit en interne ou par le biais de partenaires et prestataires externes).

Durée de la mission : Idem commission N°1

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

8. La Commission de développement des partenariats (et/ou de "lobbying") auprès des structures privées

Profil des membres recherchés : cette commission sera principalement composée de personnes issues du secteur privé (salarié, cadre dirigeant) ayant des compétences dans les domaines du marketing, de la publicité et de la vente.

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- définir, en relation avec les commissions de "pilotage stratégique" et "d'étude et développement du télé-shopping intelligent", les "packages" d'offres de sponsoring ainsi que les prestations de services de communication et de ventes en ligne que Unik.tv pourrait proposer aux entreprises dans le cadre de sa Web TV et de ses télé-services.
- répertorier les principaux sites web, portails d'informations et médias de toute nature, consacrés à la promotion des entreprises qui innovent et/ou agissent en matière de Développement Durable et de Consom'action, que Unik.tv pourrait syndiquer et promouvoir au sein de sa plate-forme : www.unik.tv et/ou avec lesquelles elle pourrait conclure des partenariats.
- promouvoir les activités et les télé-services de Unik.tv auprès d'entreprises "leader" dans les domaines du Développement Durable et/ou de la Consom'action.
- Identifier, sélectionner et préconiser des ressources (techniques et humaines) appropriées afin que tout ou partie des missions de cette commission puissent, à terme (après cessation de ses activités) être directement pris en charge par Unik.tv, de manière autonome (que ce soit en interne ou par le biais de partenaires et prestataires externes).

Durée de la mission : Idem commission N°1

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

9. La Commission créative et communicante

Profil des membres recherchés : cette commission réunira des personnes ayant de l'expérience dans les secteurs : de l'événementiel ; des relations presse et médias ; de la communication d'entreprise ou institutionnelle, du design ; des arts graphiques ; de l'infographie, de la photo ; de la vidéo...

Nombre de membres : minimum 7 – maximum 15.

Missions :

- Participer à définir les premières "ébauches" du design ("charte graphique") et de "l'ergonomie de navigation" de la plate-forme Unik.tv.
- Définir un "cahier des charges" des ressources et des vecteurs nécessaires aux actions de communication de Unik.tv (incluant des données budgétaires relatives aux différents postes de dépenses que cela induit).
- Dresser une première liste des relations publiques et presses à entreprendre ("plan média") pour faire efficacement connaître le projet de Unik.tv.
- Imaginer les futurs événements et/ou formes de communication originales et "Unik" que pourrait entreprendre l'Association pour faire connaître son projet et réussir le "lancement" de la V1 de sa plate-forme.
- Définir une planification et une stratégie de déploiement des "événements Unik".
- Établir une préconisation des entités et des organisations (en particulier des écoles et organismes de formation) avec lesquelles Unik.tv aurait spécifiquement intérêt à conclure des accords de partenariats pour développer et référencer un pôle de compétence relatif à l'objet de cette commission.
- Identifier, sélectionner et préconiser des ressources (techniques et humaines) appropriées afin que tout ou partie des missions de cette commission puissent, à terme (après cessation de ses activités) être directement pris en charge par Unik.tv, de manière autonome (que ce soit en interne ou par le biais de partenaires et prestataires externes).

Durée de la mission : Idem commission N°1

Fréquence minimale des réunions de la commission : Idem commission N°1

Résultats : Idem commission N°1

10. La Commission de de sélection des partenaires et "fournisseurs officiels" de Unik.tv

Profil des membres recherchés : cette commission sera constituée par la réunion de l'ensemble des "membres délégués" par chacune des autres commissions de l'Association (un seul membre par commission, soit 9 personnes) ainsi que par l'intégralité du "Bureau de Direction" de l'Association (soit 6 membres) chacun ayant "droit de vote" représentant une "voix", sauf pour ce qui concerne le Président de l'Association qui, en cas d'égalité des votes, disposera d'une voix comptant "double".

Nombre de membres : minimum 15 – maximum 15.

Missions :

- définir les "bases" de contrats à passer avec les partenaires et fournisseurs officiels de Unik.tv en précisant les formes de "remises" et/ou de "commissions" (en nature et/ou en numéraire) qui seront possiblement applicables dans ce domaine.
- Sur recommandation des différentes autres commissions, sélectionner les partenaires et "fournisseurs officiels" de l'Association Unik.tv qui, par là même, seront donc référencés et exposés sur la plate-forme www.unik.tv.

Durée de la mission : A partir de la remise, par les différentes commissions, des "feuilles de route" concernant les ressources à mobiliser dans le cadre de la réalisation "V1" de la plate-forme Unik.TV et/ou, possiblement, jusqu'à la "date butoir" du 31 décembre 2010.

Fréquence minimale des réunions de la commission : possiblement, 2 télé-réunions de préparation (d'une heure chacune) organisée à l'issue de la remise des "feuilles de routes" fournies par les différentes commissions. Puis, une télé-réunion (de deux heures maximum) pour délibérer et statuer sur les décisions.

Résultats : Informer les fournisseurs officiels retenus, à l'issue des délibérations. Veiller au référencement des dits fournisseurs et partenaires au sein des différents vecteurs de communication de Unik.tv.

Comment participer aux "commissions Unik" ?

L'ensemble des "candidats" souhaitant répondre favorablement à cette proposition de participation aux différentes commissions de Unik.tv, seront ci-après dénommés : les "membres fondateurs" et seront invités à s'inscrire en ligne, en remplissant un formulaire de "candidature" disponible sur le site www.unik.tv. La clôture des inscriptions sera alors effective lorsque le seuil maximal de 500 candidats aux commissions d'étude du projet Unik.tv aura été atteint et/ou, au plus tard, le 15 juin 2010, à minuit.

N.B. : Pour autant si, à cette échéance de date, le seuil minimal de 500 membres fondateurs n'était pas atteint, l'Association se réserve le droit de différer le plan de déploiement de son projet et de possiblement relancer un nouvel appel à "candidature".

Passé ce délai, le "Comité de sélection" (composé des membres du "conseil d'administration" de l'Association Unik.TV) se réunira alors en assemblée générale et décidera (au plus tard, dix jours ouvrables après la clôture des inscriptions) de la sélection des candidats aux différentes commissions, pour l'année 2010. Tous les candidats, qu'il soient retenus ou pas, seront alors informés par courrier électronique dans un maximum de cinq jours ouvrables suivant l'assemblée générale du "comité de sélection".

Avant le 30 juin 2010, une assemblée générale de l'ensemble des membres participant aux commissions sera organisée en direct sur Internet (grâce à des "outils logiciels" de "web conférence" et de collaboration en ligne) afin d'organiser les missions des différentes commissions qui participeront à l'élaboration de l'ensemble de la V1 de plate-forme Unik.tv.

L'Association, en concertation avec l'ensemble des membres proposera alors d'organiser et de planifier les actions des ateliers de travail selon les principes de base suivants :

- Pour être opérationnelle, chacune des commissions devra comprendre un minimum de 7 membres et un maximum de 25 (pour la commission N°1, en général 15 pour les autres).
- Un minimum d'un membre ou représentant du "Bureau fondateur de l'Association" sera présent dans chacune des commissions et participera, à égalité avec les autres membres fondateurs, aux travaux et délibérations qui y seront organisés.
- Chaque commission devra élire un Président de séance et un Président adjoint (en cas d'indisponibilité du premier) ; un secrétaire de séance et un secrétaire adjoint (en cas d'indisponibilité du premier) qui demeureront inchangés pendant toute la période concernée par les travaux de chaque commission.
- Entre le 29 mai et jusqu'à la mise en ligne de la V1 de la plate-forme de Unik.TV et/ou jusqu'au 31 décembre 2010 (au plus tard) les différentes commissions devront s'engager à se réunir, tel que défini au sein de chaque fiche relative à leur objet afin de pouvoir remettre aux échéances prévues les préconisations et les "feuilles de routes" qui font parties de leurs missions respectives.

N.B : Seule la commission des appels d'offre Unik n'est pas concernée par les échéances de ce dernier point du "règlement".

A l'issue d'une période (dont la durée reste à déterminer) le Bureau de Direction de l'Association se chargera alors de réunir la commission des appels d'offre Unik pour organiser la sélection des premiers fournisseurs officiels et, en parallèle, mobilisera toutes ses ressources internes ainsi que ses partenaires pour développer et mettre en ligne, dans les meilleurs délais et selon les "feuilles de routes" remises par chaque commission, la V1 de la plate-forme de Unik.tv.

Pour adhérer à Unik.tv afin de mettre "vos qualités Unik au service de tous"

[Cliquez ici](#)

